

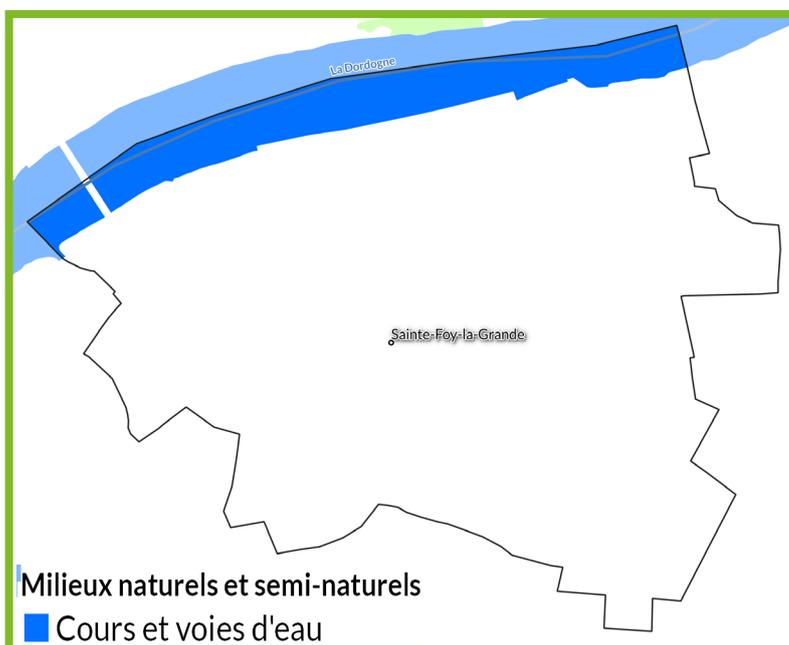


# Commune de Sainte-Foy-la-Grande

Département

33

## Carte d'identité de la collectivité



© ARB N-A

**Superficie du territoire :** 0,58 km<sup>2</sup>

**Nombre d'habitants :** 2 626

Communauté de communes du **Pays Foyen**

### Espaces protégés :

- 1 Cours d'eau classé pour protéger la continuité écologique - Construction de tout nouvel ouvrage interdite : la Dordogne à l'aval du barrage du Sablier à Argentat (sur 0,95 km)
- 1 Cours d'eau classé pour protéger la continuité écologique - Assurer ou rétablir la libre circulation des poissons migrateurs et le transit des sédiments : la Dordogne à l'aval du barrage du Sablier à Argentat - exclu (sur 0,96 km)
- 2 Zonages de réserve de la biosphère : Bassin de la Dordogne : zone tampon et zone de transition.

## Politique « biodiversité » du territoire

Malgré une surface artificialisée à 90%, la bastide multiséculaire de Sainte-Foy-la-Grande est nichée au cœur d'un écrin naturel formé par le méandre de la Dordogne.

C'est au sein de paysage urbain dominant que l'on retrouve une diversité de milieux naturels, tels que les ruisseaux, le fleuve, les jardins, les alignements d'arbres et les parcs publics, offrant de nombreuses opportunités pour agir en faveur de la biodiversité.

La ville s'engage activement dans cette démarche vertueuse pour offrir un environnement naturel propice au mieux-vivre ensemble.

Outre les projets emblématiques pour lesquels la commune a été labellisée, elle s'engage dans des actions de mobilisation des habitants, notamment lors des fêtes locales, et encourage également la participation des entreprises en intégrant des clauses environnementales ambitieuses dans ses marchés publics.

En outre, la renaturation et le rafraîchissement de la bastide sont des enjeux majeurs de cette politique de biodiversité, matérialisés par la plantation de nouveaux espaces verts et l'instauration du « permis de végétaliser » à l'intention des habitants.

Enfin, la commune met un accent particulier sur la protection de son principal « hotspot » de biodiversité, le fleuve Dordogne, qui représente 10% du territoire communal. Des actions sont menées pour faciliter l'écoulement de l'eau et lutter contre les pollutions, renforçant ainsi la préservation de cet écosystème crucial.



Bords de Dordogne

© Ville de Ste -Foy-la-Grande



Bords de Dordogne

© Ville de Ste -Foy-la-Grande

## Plan d'actions TEN

La commune de Sainte-Foy-la-Grande a été reconnue pour les actions suivantes :

### → Création d'îlots de fraîcheur végétalisés dans la cour de l'école Paul Bert

Objectifs : développer un îlot rafraîchissant ; créer un espace d'épanouissement pour la flore, la petite faune, et les insectes pollinisateurs ; sensibiliser les enfants à la protection de la biodiversité et les faire participer à l'entretien écologique de celle-ci ; désimperméabiliser des sols.

### → Requalification et renaturation de la place du Foirail

Objectifs : faire respirer les sols ; travailler le paysage pour bénéficier des services rendus par la nature ; assurer un corridor écologique «trame verte» entre la Place du Foirail, l'école Paul Bert, les jardins privés et les arbres d'alignement qui longent le Boulevard Garraud, jusqu'au Jardin Public et aux bords de Dordogne ; renaturer l'espace pour en faire l'un des «Poumons Verts» de la ville.

### → Création de trames noires par la modernisation et la réduction de l'éclairage public

Objectifs : créer une trame noire le long de la Dordogne ; faciliter le déplacement de la faune en complément de la trame bleue et des trames vertes qui seront créées via les autres actions de la commune, et dans le prolongement de la trame noire de la ville de Pineuilh ; restaurer les cycles naturels de la biodiversité ; permettre le développement de nouveaux habitats naturels pour les espèces affectées par la lumière artificielle.

### → Sensibilisation, formation et communication visant à passer à l'action

Objectifs : mobiliser les citoyens ; associer les habitants aux projets menés en faveur de la biodiversité ; communiquer sur les dispositifs mis en oeuvre ; former aux outils numériques de collecte de données naturalistes.



Végétalisation des trottoirs © Sainte-Foy-la-Grande

## Contact TEN



**Maxime AUGER**

Directeur Général des Services  
Commune de Sainte-Foy-la-Grande  
[dgs@saintfoylagrande.fr](mailto:dgs@saintfoylagrande.fr)



Une action réalisée par l'ARB NA dans le cadre de la Stratégie régionale pour la biodiversité, avec le soutien financier de :

